



COMMISSION RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vos réf. : DAU/DAR/LM/ChB/MD/D2000/285/REV.21
Nos Réf. : 09/CRAT A. 783-AN
NDu

Le 3 avril 2009

DGO4 - Direction de l'aménagement
régional
Monsieur Luc MARECHAL
Directeur général ff
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 JAMBES

Objet : Révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez en vue de l'inscription d'une zone d'extraction et d'un périmètre de réservation destiné à permettre la réalisation d'un échangeur routier prévu au titre de compensation alternative à Mont-Saint-Guibert (Corbais) - demande d'avis sur le contenu de l'étude d'incidences de plan

Monsieur le Directeur général,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 3 mars 2009.

Sur proposition de sa section « Aménagement normatif », la CRAT émet un avis favorable sur le projet de contenu de l'étude d'incidences. Elle considère en effet que le contenu repris dans le dossier est satisfaisant en ce qu'il correspond au contenu général fixé dans l'article 42 du CWATUP.

N'ayant pas pu en faire l'analyse, la CRAT réserve son avis sur les motivations et les options de l'avant-projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pierre GOT,
Président